



Francine Gauvin
B. Sc.
Conseillère en SST



L'importance de bien établir les responsabilités de chacun en SST

Plusieurs normes de gestion en santé et sécurité du travail mentionnent l'importance de bien définir le rôle et les responsabilités de chacun en matière de santé et sécurité du travail, et ce, à tous les niveaux de l'organisation. L'objectif étant de s'assurer que tous connaissent les attentes de l'organisation et comprennent l'étendue de leur rôle ainsi que leurs responsabilités en SST dans le cadre de leurs fonctions.

Ainsi, en premier lieu, la direction doit démontrer son engagement envers la SST en respectant les lois et règlements et en fonction des objectifs organisationnels en SST.

Une fois cette étape franchie, il est primordial d'établir les responsabilités des employés en regard des procédures des activités de prévention (effectuer les inspections, identifier les dangers, maintenir l'ordre et la propreté, etc.). Également, il ne faut pas oublier les responsabilités communes qui incombent à l'ensemble des gestionnaires telles que donner l'exemple, faire le suivi régulier des mesures d'amélioration (correctives et préventives), participer activement aux activités de prévention, etc.

L'exercice de définition et d'attribution des responsabilités en SST est somme toute assez simple à décrire. Cependant, il est nécessaire de les commu-

iquer aux personnes concernées en s'assurant de leur compréhension et de leur imputabilité.

Chaque entreprise détermine le rôle et les responsabilités de ses différents niveaux hiérarchiques selon sa propre culture et ses orientations stratégiques. Bien que la responsabilisation des employés découlera nécessairement des actions prises par leur organisation, celle-ci vient souvent préciser à qui revient l'imputabilité des résultats. Tous s'entendent pour dire que la responsabilité première en SST revient à la direction, mais encore faut-il s'assurer que tous les niveaux participent à cet objectif. Nous reproduisons ci-dessous un tableau illustrant certaines de ces responsabilités et qui en est le porteur.

Lorsque les responsabilités en SST sont connues pour chaque niveau hiérarchique, l'entreprise

bénéficie des bonnes bases pour en venir à une responsabilisation. Mais maintenant, comment amener les employés à s'impliquer activement? Cette question sera abordée dans le présent numéro par ma collègue Louise Neveu dans son article « Responsabiliser les employés en SST, est-ce utopique ou réaliste? ». Nous verrons qu'entre autres, lorsque la direction encourage les employés à prendre des initiatives de sécurité, cela permet la responsabilisation.

En terminant, il faut retenir qu'établir et définir les responsabilités des employés en SST, c'est bien, mais les responsabiliser en leur permettant d'initier des actions sécuritaires, c'est encore mieux!

NOTE

1. Liste non exhaustive.

DIRIGEANT/CADRE SUPÉRIEUR	SUPERVISEUR/CONTREMAÎTRE	TRAVAILLEUR
<p>Informe les travailleurs sur ses droits et obligations en SST/ Donne l'exemple en tout temps/Encourage les initiatives de sécurité</p> <p>Transmet un message clair sur l'importance de la SST et le démontre par ses actions.</p> <p>Définit et adopte des objectifs clairs en SST et les communique à l'ensemble du personnel.</p> <p>Soutient, forme et encadre ses gestionnaires sur l'importance de maintenir un lieu de travail sécuritaire.</p> <p>Discute d'éléments de sécurité lors des réunions de la direction.</p> <p>S'assure que les contrats de sous-traitance comportent des éléments de prévention et de responsabilité respectifs.</p> <p>Communique l'avancement des résultats en prévention.</p> <p>Attribue annuellement un budget pour des améliorations en SST.</p> <p>Fournit aux employés une rétroaction positive sur leur participation à l'amélioration des lieux de travail.</p>	<p>Rappelle quotidiennement les consignes de sécurité pour les tâches à risque.</p> <p>Planifie et organise le travail de façon sécuritaire.</p> <p>S'assure que le matériel et les équipements de sécurité sont disponibles et en bon état.</p> <p>Informe les employés des dangers et des risques dans leur milieu de travail lors des réunions de sécurité.</p> <p>Prend le temps de bien expliquer et de répondre aux questions.</p> <p>Encadre les nouveaux employés et les jumelle à un employé expérimenté.</p> <p>Effectue des rondes afin de vérifier que la sécurité est respectée.</p> <p>Effectue un suivi rapide des déclarations de situation dangereuse.</p> <p>S'assure que l'employé connaisse l'utilisation sécuritaire de l'équipement.</p> <p>Implique les travailleurs dans la recherche de solutions.</p>	<p>Se conforme aux consignes de sécurité.</p> <p>Inspecte quotidiennement son aire de travail, ses outils, ses équipements, etc.</p> <p>Rapporte les incidents, accidents, dommages matériels et situations dangereuses.</p> <p>Maintient son lieu de travail propre et sécuritaire.</p> <p>Range ses outils et équipements aux endroits appropriés.</p> <p>Planifie et organise son travail en tenant compte des dangers présents. Fait approuver la méthode de travail s'il y a lieu.</p> <p>Avise son supérieur immédiat ou une autre personne responsable s'il craint pour sa sécurité et pose des questions en cas de doute.</p>